

Politique de santé : la domination de l'idéologie

Le 19 décembre 2007, j'ai eu l'honneur de représenter la SMSR à la rencontre de la FMH avec des parlementaires fédéraux. Le thème principal était la «Liberté de contracter». La seule sémantique fait voir combien les choses sont perçues différemment d'un côté ou de l'autre de la Sarine. Les Alémaniques parlent de «Vertragsfreiheit» soit «liberté de contrat», là où nous parlons fort négativement de «Suppression de l'obligation de contracter», ou «Suppression du libre choix du médecin».

Notre Président Jacques de Haller a présenté la position de la FMH selon quatre principes qui doivent absolument être préservés dans le futur système de santé :

- libre choix du médecin ;
- protection de la liberté thérapeutique, dans laquelle aucun tiers ne doit pouvoir s'immiscer ;
- maintien de la haute qualité des soins ;
- accès aux soins nécessaires sans discrimination économique.

Pour résoudre les problèmes du systè-

me de santé, de Haller a énoncé de la part de la FMH les propositions de développement du *managed care*, à l'aide de nouveaux incitatifs, et en démantelant les barrières actuelles.

La suppression de l'obligation de contracter n'est donc pas acceptable par la FMH. A fortiori, tant l'initiative UDC que le contre-projet Gutzwiler doivent être rejetés. En effet, ils impliquent tous deux la liberté de contracter pour les assureurs, et donc un pouvoir excessif.

La discussion qui a suivi a montré que, à quelques exceptions près, nos parlementaires n'ont qu'une idée assez vague du fonctionnement du système, notamment du Tarmed ambulatoire et du financement hospitalier, et donc des conséquences concrètes des changements qu'ils votent. Mais ce qui est plus inquiétant, c'est que les positions développées par les parlementaires étaient dominées par l'idéologie politique et non de la solution pragmatique. Ainsi, les tenants du libre marché croient dur et ferme que le libre marché réduira les coûts sans détruire la solidarité. A gauche, où le *managed care* a le plus d'alliés, on est

au contraire convaincu que le libre marché conduira à une explosion du secteur et à une médecine à deux vitesses sans solidarité.

Dans cette lutte, les conditions réelles des soins, telles que défendues par les sociétés médicales risquent d'avoir peu de poids. Quelle que soit l'option qui l'emporte, il faudra que les sociétés médicales mettent tout leur poids pour que la mise en œuvre finale (lois, ordonnances, règlements) tienne compte des impératifs réels de la médecine.

Dr Charles A. Favrod-Coune

Vice-président de la SMSR

Villa-d'Œx Est

1660 Château-d'Œx